

PARCOURS DE FORMATION Réf. JAVALT-TPARH|072022

## TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT.E RESSOURCES HUMAINES

Formation en alternance

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre l'acquisition des compétences nécessaires à l'exercice du métier d'Assistant.e Ressources Humaines
- Favoriser la mise en œuvre du projet professionnel à l'issue d'une formation opérationnelle
- Obtenir le Titre Professionnel d'Assistant.e Ressources Humaines niveau 5 (Bac + 2)

### COMPÉTENCES VISÉES

- 1. CCP 1 : Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines**
  - Assurer la gestion administrative du personnel
  - Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
  - Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines
- 2. CCP 2 : Contribuer au développement des ressources humaines**
  - Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
  - Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
  - Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel
- 3. Compétences transverses :**
  - Les écrits professionnels
  - Communication digitale (stratégie digitale réseaux sociaux)
  - Maîtrise des outils bureautiques

### EMPLOIS ACCESSIBLES & DÉBOUCHÉS

Dans le respect des règles juridiques, l'assistant.e ressources humaines assure tout ou partie des opérations liées à la gestion administrative du personnel. Le périmètre de sa fonction, ses responsabilités et son niveau d'autonomie varient selon la taille et l'organisation de l'entreprise. Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : entreprises privées, publiques, cabinets de recrutement, entreprises d'emplois et associations dans tous les secteurs d'activité.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Assistant ressources humaines
- Assistant formation
- Assistant recrutement
- Assistant RH et paie
- Gestionnaire des emplois et carrières

Contact et inscription : 07.81.61.63.86 | [contact@javens.fr](mailto:contact@javens.fr) |

Numéro de déclaration d'activité auprès du Préfet de région Hauts de France : 325984859

#### PUBLIC & CERTIFICATION

Le titre professionnel Assistant.e Ressources Humaines est une certification délivrée par le Ministère du Travail. Titre RNCP de niveau 5 (Bac + 2).

Cette formation s'adresse à toute personne éligible à l'alternance et souhaitant obtenir le titre professionnel Assistant.e Ressources Humaines.

#### DURÉE

Formation d'une année. Durée de la formation : 455 heures, soit 65 jours.

#### DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

En fonction des dates de démarrage, le délai d'accès à la formation peut varier de quelques jours à quelques mois.

#### DATES

Du 19 septembre 2022 au 18 septembre 2023.

#### DÉLAI D'ACCÈS

De quelques jours à quelques semaines en fonction de la date de démarrage de la session.

#### LIEU DE LA FORMATION

Parc des Rouges Barres  
10, rue Marcel Dassault  
59700 MARCO-EN-BAROEUL

Parking Gratuit

En fonction des circonstances, certaines séances pourront se dérouler en distanciel.

#### ÉVALUATION

Les compétences des candidats pour l'accès au TP sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle écrite,
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles,
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation,
- D'un entretien technique et un entretien final avec le jury, destinés à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice du métier d'ARH.

L'examen se déroulera dans les locaux de la formation ou dans un centre agréé de la métropole lilloise.

- Chargé des ressources humaines

Contact et inscription : 07.81.61.63.86 | [contact@javens.fr](mailto:contact@javens.fr) |  
Numéro de déclaration d'activité auprès du Préfet de région Hauts de  
France : 325984859

## LES PLUS DE LA FORMATION

---

- Une formation dispensée en **groupe de huit apprenants maximum** (quatre stagiaires minimum) pour créer une communauté d'apprentissage facilitatrice
- **Un lien permanent avec les entreprises d'accueil** pour favoriser l'employabilité des apprenants
- **Une plateforme e-learning** propose des exercices, quizz, études de cas, évaluations, le tout en mode collaboratif qui permet les échanges entre apprenants
- Une formation dispensée par **des professionnels des Ressources Humaines** en entreprise
- **Des séances de coaching collectif et/ou individuel** au service du projet professionnel du candidat
- La formation inclut la **découverte de son profil de personnalité** (à partir d'un outil basé sur les travaux de Jung)

## LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

---

Méthodes pédagogiques actives et participatives :

- **Moyens pédagogiques** : La formation est structurée en temps de présentation théorique, exercices pratiques, mise en situation, ateliers et temps d'échange
- **Moyens techniques** : salle équipée d'un téléviseur et paperboard. Connexion Wifi. Outil Zoom en cas de distanciel.

## LES CONDITIONS D'ACCÈS

---

- Répondre aux critères de l'alternance
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, Brevet ou équivalent) et disposer d'une première expérience professionnelle ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat) ou supérieur
- Participer à l'entretien collectif et/ou individuel de préformation avec le référent pédagogique et répondre au questionnaire préalable (RH, français, culture générale)
- La session est garantie si trois candidats au minimum disposent d'une entreprise d'accueil au démarrage de la formation. Les autres candidats disposent de trois mois à compter du démarrage de la formation pour trouver une entreprise d'accueil.

## LE COÛT

---

Le pilotage de l'apprentissage étant confié aux branches professionnelles, elles fixent le niveau de prise en charge pour chaque certification. Le financement de la formation au TP ARH est porté par les opérateurs de compétences selon le taux de prise en charge. Pour plus d'information, nous consulter.

## LES CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

---

L'obtention des deux Certificats de Compétences Professionnelles (CCP 1 et CCP2) permet d'accéder au titre professionnel Assistant.e Ressources Humaines. L'obtention partielle d'un CCP permet au candidat de se présenter aux autres CCP dans un délai de 5 ans pour obtenir la totalité du titre professionnel (dans la limite de validité du titre).

## LES RÉFÉRENCES DE LA FORMATION

---

Contact et inscription : 07.81.61.63.86 | [contact@javens.fr](mailto:contact@javens.fr) |

Numéro de déclaration d'activité auprès du Préfet de région Hauts de France : 325984859

- Intitulé du titre professionnel : Assistant ressources humaines
- Sigle du titre professionnel : ARH Niveau 5 | RNCP 35030 | TP-01284
- Code(s) NSF : 315m - Ressources humaines, gestion du personnel, organisation du travail
- Code(s) ROME : M1501, M1502
- Formacode : 33052, 33071, 33072, 33060, 44508

## L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

---

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre équipe au 07.81.61.63.86 afin d'étudier l'accompagnement individualisé à mettre en œuvre au regard de leur situation de handicap.